

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 02 FEV 2022

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° 22-001 05 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

-----  
LE SECRETAIRE GENERAL CHARGE DE  
L'EXPEDITION DES AFFAIRES COURANTES  
-----

**COMMUNIQUE**

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours direct de **recrutement sur mesures nouvelles spéciales de cinq (05) Professeurs des Lycées et Collèges de l'Enseignement Technique et Professionnel option: Froid et Climatisation, session 2021.**

Ce sont:

**PROFESSEURS DES LYCÉES ET COLLÈGES OPTION FROID ET CLIMATISATION**

**ADMISSIBLES**

N°ORDRE	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1	BONKOUNGOU KOUKA NOËL	2610_0684_5637_6012	B4337267	25/12/90
2	COMPAORE MOHAMED SALIM	2610_0428_0469_1683	B5744269	19/03/96

Arrêté la présente liste à 2 noms.

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leurs dossiers physiques conformément au communiqué d'ouverture du concours dans les dix (10) jours ouvrables suivant la publication du résultat d'admissibilité à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (DRH/MENAPLN).

En outre, ils sont informés que les épreuves orales se dérouleront dans le centre unique de Ouagadougou, le dimanche 13 février 2022, à partir de 06 h 30 mn, au Lycée Nelson Mandela.

Ils devront se munir du récépissé d'inscription et de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè ayant servi à l'inscription.

